



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes fête ses 25 ans en proposant une exposition sonore

Institué en 1991 par le Grand Conseil Vaudois, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) du canton de Vaud fête cette année ses 25 ans. Pour marquer d'une pierre blanche ce quart de siècle d'existence, il organise dans ses locaux rue Caroline 11, à Lausanne, une exposition sonore dont le vernissage aura lieu le mardi 5 juillet à 12h30. Présentée du 5 au 9 juillet, cette exposition est proposée en partenariat avec le Festival de la Cité Lausanne.

Afin de célébrer ses 25 années d'engagement, le BEFH propose, en association avec le Festival de la Cité Lausanne, une exposition unique, intitulée « Les Hommes de paroles ». Imaginée et composée par Sébastien Grosset, cette installation sonore de musique documentaire diffusera en polyphonie des extraits de 68 discours masculins issus du Parlement français de 1978 débattant sur la légalisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). Le sujet portait alors sur le corps même des femmes et sur leur droit à en disposer, mais les voix que ce sujet fit résonner étaient masculines. L'artiste souhaite ainsi mettre en avant la confiscation de la parole des femmes par la voix des hommes. Avec pour seul décor un enregistrement composé de voix masculine, le visiteur se retrouvera transposer quelque 40 ans en arrière et sera amené à s'interroger : qu'en est-il de l'égalité aujourd'hui ? Organisée du 5 au 9 juillet 2016, dans le hall d'entrée de la rue Caroline 11 à Lausanne, cette exposition est couplée par une permanence du BEFH disponible sur place de 12h à 14h, puis dès 17h, en présence de l'artiste. Si le BEFH fête un quart de siècle, l'année 2016 marque également les 20 ans de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) et les 45 ans du droit de vote des femmes. Le BEFH a pour mission d'encourager la réalisation de l'égalité entre les sexes dans tous les domaines et s'emploie à éliminer toute forme de discrimination directe ou indirecte. Pour ce faire, il met sur pied des campagnes de sensibilisation, conçoit du matériel d'information et organise des formations. Au service des particulier(e)s, des entreprises, des organisations et des autorités du canton de Vaud, le BEFH offre des conseils spécialisés ainsi qu'un soutien juridique.

Lien vers le rapport d'activités du BEFH:
http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/etat_droit/democratie/egalite_femmes_hommes/160623.RA

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01/07/2016

**Renseignements complémentaires : Renseignements complémentaires: DTE, Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat et cheffe du DTE, 021 316 45 35;
Magaly Hanselmann, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, 079 663 75 55**